



## Compte rendu du CA du 2 Février 2022

**Présents :** AMADIEU Rolland, TOUCHE Claude, CLEMENT Christian, PICARD Jean-Marie, FASCIANI Guido, DEFRENCE André, ARNAUD Dominique, AUBÉ Georges, VALLEIX Véronique

**Absent :** COURTINE Alain

Le nouveau CA s'est réuni le 2 février 2022, pour établir les cotisations des Choristes de 2022, le programme prévisionnel des activités connues de 2022 et de questions diverses.

### **1\_ Cotisation Annuelle pour les Choristes**

Le CA maintient la cotisation annuelle à **65 €**, comme dans les années antérieures.

*Rappel: du fait de la pandémie et des activités très réduites, les choristes n'ont pas été sollicités pour l'année 2021*

Les versements des choristes seront récupérés par le Trésorier "Christian CLEMENT" à partir de la prochaine répétition.

### **2\_Activités 2022**

Le sondage DOODLE envoyé par Véronique est encourageant avec une présence acceptable des choristes.

- Les répétitions pendant les vacances de Février et Avril des mercredi 16 et 23 Février, ainsi que celles des mercredi 20 et 27 Avril sont maintenues.
- La participation du Chœur aux portes-ouvertes de la Brasserie NK de THEILLEDE est validée.
- La participation du Chœur à la cérémonie du 8 mai à DAVAYAT, demandé par Jean Louis FABRE est acceptée
- Le Thé dansant du 15 mai est également validé avec l'orchestre de Fabien PEREZ, et la salle des fêtes a été réservée par Yves CARIOT. L'organisation fera l'objet d'un courrier spécifique.
- Nous participerons au concert de Verrières en Forez au profit de la restauration de l'orgue. Le voyage sera probablement fait en Car avec NENOT sur des avoirs versés, mais qui reste à confirmer.

Et bien sûr, les rencontres d'octobre organisées par Roger GRAVIL et qui sont en bonne voie !

### **3\_Costumes des Voix Dômes**

Nous devons prévoir de nouveaux costumes pour les choristes non équipés.

Roger GRAVIL qui s'était occupé de la fourniture du Chœur auprès de la maison IMBERT a accepté de recontacter le fournisseur et d'assurer les formalités nécessaires.

Pour les choristes concernés, les modalités sous forme de don à l'association, avec reçu fiscal déductible des impôts, devraient être reconduites. A voir avec le Trésorier.

Pour les anciens choristes démissionnaires, une démarche de récupération difficile sera entreprise par Guido FASCIANI.

La priorité sera mise sur la récupération des nœuds papillons qui avaient été fournies par une "START- UP" de Clermont Ferrand.

### **Rappel du règlement intérieur :**

#### Article 2 – Tenues de concert.

Les tenues de concert sont la propriété de l'association.

Une tenue de concert se compose d'un costume deux pièces (pantalon et veste), de deux chemises et d'un nœud papillon.

Chaque membre de l'association se verra remettre une tenue de concert dont il aura la charge de l'entretien (nettoyage, lavage, ...).

De même, en cas de dégradation de la tenue de concert, les frais occasionnés par la remise en état ou le remplacement d'une ou plusieurs pièces de la tenue seront à la charge du membre.

En cas de démission ou de radiation du membre (cf. article 6 des statuts de « Voix Dômes»), la tenue de concert devra être remise à l'association ou rachetée par le dit membre.

### **4\_Questions Diverses**

- Le CA souhaite recruter un pianiste "accompagnateur" pour nos différents concerts. Les propositions sont les bienvenues
- Action auprès de la Mairie : Le secrétaire communiquera la nouvelle composition du bureau ainsi que les possesseurs des badges de la salle des Fêtes de St-Hippolyte

Compte Rendu adressé aux Choristes le 08/02/2022

Le Secrétaire

J.M. PICARD